

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE
DU 15 FEVRIER 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le quinze février à 20 H 30, le conseil municipal de la commune d'Aufferville, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Présents : MOULIÉ Bruno, GOURDET Ginette, VALLERY Thierry, BERTHELIN Élodie, BONNICHON Christian, GOURTAY Benoît, SAYDE Thierry, MORISSEAU Marie-Claude, FASSEU Gwenaëlle, Cécile RINGENBACH, Thierry BRIAND, Patrice GARNIER.

Absents excusés :

- Benoît MARIÉ

- Adeline RUFFIGNAC a donné pouvoir à Cécile RINGENBACH

- Aline MORISSEAU-CHEMIN a donné pouvoir à Gwenaëlle FASSEU

Secrétaire de séance élue : Cécile RINGENBACH



1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2018.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2018.

2/ECOLE : FERMETURE REVISABLE

Le maire informe qu'une fermeture de classe révisable a été prononcée par l'inspection académique lors de la commission qui s'est tenue le jeudi 24 janvier dernier.

À la suite de cette commission, un rendez-vous a été fixé avec Madame Astou BAILLIET inspectrice académique de Nemours et les maires du RPI, qui a eu lieu le jeudi 31 Janvier 2019 pour évoquer la fermeture révisable d'une classe élémentaire.

Les maires du RPI ont décidés d'adresser un courrier à :

Madame Béatrice ABBOLLIVIER Préfète de Seine et Marne, Monsieur Jean-Marc GIRAUD Sous-Préfet de Fontainebleau, Madame Valérie LACROUTE Députée, Monsieur Patrick SEPTIERS Président du Conseil Départemental, Madame Isoline GARREAU Conseillère départementale, Monsieur Bernard COZIC Conseiller Départemental, Madame Anne CHAIN-LARCHÉ sénatrice, Madame Claudine THOMAS sénatrice, Monsieur Pierre CUYPER SÉNATEUR et Monsieur Gérard Geneviève Président de la Communauté de

Communes Gâtinais Val de Loing, pour les informer de la situation au sein de notre RPI et leur expliquer les raisons de leur mécontentement.

Il informe également d'une journée de grève de toutes les maîtresses du RPI le jeudi 21 février 2019, à l'occasion de la réunion du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale visant à valider la carte scolaire 2019-2020.

Il rappelle l'organisation de plusieurs réunions entre les maires du RPI, les délégués des parents d'élèves ainsi que mes parents d'élèves afin de se mobiliser et d'empêcher cette fermeture révisable.

Les parents d'élèves mettent également en place une pétition et des banderoles dans chaque village.

A l'issue de ces informations, le maire propose de prendre une délibération contre la fermeture d'une classe au sein du RPI.

Ainsi, le conseil municipal se prononce, à l'unanimité des présents et représentés, contre la fermeture d'une classe au sein du RPI.

3/URBANISME – PROJET DE CONSTRUCTION

Le conseil municipal demande une présentation du projet en conseil municipal par les trois agriculteurs, ainsi qu'une visite d'un site de méthanisation.

A l'issue de la concertation et à la majorité des présents et représentés, le conseil municipal est favorable à ce projet de méthanisation sur la commune, il souhaitera toute fois apporter des précisions et des obligations pour sa réalisation.

4/ VOIRIE – CONSEIL DEPARTEMENTAL TRAVAUX :

Le maire informe de la rencontre avec Monsieur MOUCHAIN de l'ART de Morêt, jeudi 24 janvier dernier pour évoquer :

la proposition de reprise de la couche de roulement rue Grande sur 240 m de long à la charge du Département. Le bureau municipal a bien entendu validé de suite ces travaux et à étudier la mise en place d'une déviation durant les travaux...

L'intervention durera une journée et aura lieu le jeudi 28 février prochain.

Le bureau municipal a également demandé :

- la réalisation d'une étude de circulation au niveau du cimetière,
- le renouvellement du marquage de la RD403,
- la réparation de la bouche à clef Route de Verteau, problème d'effondrement,

Enfin, monsieur MOUCHAIN a évoqué la possibilité de mettre en place des bandes rugueuses aux entrées d'agglomération de RD 52 côté cimetière et salle des 4 Saisons dans le but de ralentir les automobilistes...

5/PERSONNEL COMMUNAL POSTE SECRETARIAT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés de titulariser l'agent à compter du 26 mars 2019.

6/COMPTES ADMINISTRATIF ET GESTION 2018

Compte administratif :

Le maire remet le compte administratif à l'assemblée et donne lecture des résultats de l'année 2018 et en faisant un comparatif par rapport à l'année 2017.

En application de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit un président de séance pour débattre et voter le compte administratif.

Christian Bonnichon est élu président de séance, donne acte de la présentation faite du compte administratif 2018, qui est résumé par le tableau et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	467 387,65	504 005,07	-36 617,42	612 161,93	575 544,51
	Section d'investissement	138 786,00	77 656,40	61 129,60	4 338,74	65 468,34
Restes à réaliser						
	Section d'investissement					

Le maire ayant quitté la salle, Christian Bonnichon demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les résultats du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés APPROUVE, le compte administratif de l'exercice 2018.

Compte de gestion :

Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion pour l'exercice 2018 établi par Monsieur le receveur municipal, avec lequel le compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes				
	Réalizations	138 786,00	467 387,65	606 173,65
Dépenses				
	Réalizations	77 656,40	504 005,07	581 661,47
Résultat propre de l'exercice		61 129,60	-36 617,42	24 512,18
Résultat de clôture		65 468,34	575 544,51	

7/ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018

Le conseil municipal :

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2018,
- DÉCIDE d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement		
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>		
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		+ 36 617,42€
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>		+ 612 161,00€
Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		
<u>C/ Résultat à affecter</u>		+ 575 544,51€
= A+B (hors restes à réaliser)		
(si C est négatif, report du déficit en ligne 002 ci-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement		+ 4 338.74€ X
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		0€
Besoin de financement F	= D+E	0€
AFFECTATION = C	=G+H	575 544,51€
1/ Affectation en réserves R 1068 en investissement		0€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2/ H Report en fonctionnement R 002 (2)		575 544,51€
DÉFICIT REPORTÉ D 002 (5)		0.00€

8/ INVESTISSEMENTS 2019

Le maire propose ensuite les investissements pour l'année 2019 qui ont été retenus en bureau municipal :

- L'aménagement voirie plateau – surélevé mairie école : 41 271,60€,
- Tondeuse arrière autoportée : 3 320€,
- Rénovation du logement : 55 927,97€,
- Désherbeur à eau chaude : 24 310€,
- Ordinateur mairie : 2 000€,
- Radiateurs : 2 000€,

- Anti-virus école,
- Tables et chaises école : 5 000€,
- Défibrillateurs mairie et salle des 4 saisons : 3 000€,
- Alarme salle des 4 saisons : 3 000€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte les propositions d'investissements.

9/ SUBVENTIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal sur proposition du maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés de maintenir et d'attribuer les subventions suivantes pour l'exercice 2019 :

BENEFICIAIRES	2019
AMIS DE L'ECOLE	800
COMITE DES FETES	1300
PREVENTION ROUTIERE	50
CROIX ROUGE CHÂTEAU-LANDON	50
Fondation ST Marie Aide MENAGERE	200
LES RESTAURANTS DU CŒUR	400
MISSION LOCALE DE SEINE ET MARNE	300
U,S,N,S,P SPORT ADAPTE	70
ES GYMNASTIQUE CH, LANDON	70
FF ROLLER	70
CLIC SOUTIEN	70
CLUB FOOT BAGNEAUX/NEMOURS ST PIERRE	70
INSTITUT CURIE RECHERCHE CONTRE LE CANCER	200
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSES	50
TOTAL	3700

10/ FISCALITÉ : détermination des taux

Le maire donne lecture de l'état de notification de l'année 2018, et indique qu'au vu des comptes ainsi que des prévisions budgétaires, il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux pour cette année 2019.

Le conseil municipal, DÉCIDE à l'unanimité des présents et représentés de maintenir les taux 2018 pour l'année 2019.

Taxe d'habitation : 17.54%,

Taxe foncière (bâti) : 15.18%,

Taxe foncière (non bâti) : 37.98%.

11/ COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le maire informe l'assemblée des affaires courantes :

- Une boîte à livres est installée et en fonctionnement à l'aire de jeux.
- L'assemblée Générale des maires du canton de Château-Landon se réunira le vendredi 22 mars 2019 au foyer de Souppes sur Loing.
- Le remplacement de la courroie de distribution de la VL Berlingo est à prévoir et des devis vont être demandé pour sa réalisation.
- Il existe un projet éolien sur la commune d'Ichy et une réunion publique aura lieu jeudi 21 février 2019.
- Le PLU suit son cours et une réunion publique aura lieu samedi 30 mars 2019 à la salle des 4 saisons.
- La cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu mardi 19 mars 2019 à 12h00.
- La prochaine réunion pour la mise en place de la fibre optique aura lieu mardi 19 février 2019.
- Suite à la décision de rénovation du logement vacant, la commission travaux se réunira prochainement pour retenir les entreprises intervenantes et mettre en place le calendrier des travaux.

Le maire donne la parole à :

- Cécile RINGENBACH qui informe qu'aura lieu le 22 avril prochain l'Oeuffervilloise (lundi de Pâques).
- Gwenaëlle FASSEU qui fait un bon retour sur le déroulement du repas du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h50

Bruno MOULIÉ

Maire d'Aufferville

